

Communiqué de presse

Sanef poursuit les travaux de construction du nouveau diffuseur dit « du Sycomore » sur A4

- A partir du 24 mars*, une nouvelle étape du projet démarre avec la construction de l'ouvrage qui surplombera l'A4.
- Dans ce cadre, les conditions de circulation évoluent entre les sorties Ferrières-en-Brie (n°12) et Val d'Europe (Jossigny, n°12.1). Sanef déploie une signalisation spécifique afin d'accompagner au mieux les conducteurs.

Les Essarts, le 21 mars 2025

Des conditions de circulation adaptées pour la sécurité de tous

Cette nouvelle phase de travaux consiste à construire le nouvel ouvrage de franchissement de l'A4 (point n°1 sur la carte ci-dessous) avec la réalisation des piles (appuis intermédiaires entre les culées d'extrémité) qui supporteront la future voie du nouveau diffuseur. Dans ce cadre, les conditions de circulation sont adaptées :

- Dans le sens Paris > Reims : fermeture de l'autoroute avec sortie obligatoire au niveau de l'échangeur A4/A104 **durant la nuit du 24 au 25/03 de 22h30 à 5h***.
- Les bretelles d'entrées vers Reims de l'échangeur A4/A104 et du diffuseur n°12 Ferrières-en-Brie seront également fermées **durant la nuit du 24 au 25/03 de 21h30 à 5h***.
- L'aire de service de Ferrières-en-Brie sera quant à elle fermée **de 18h à 6h***.

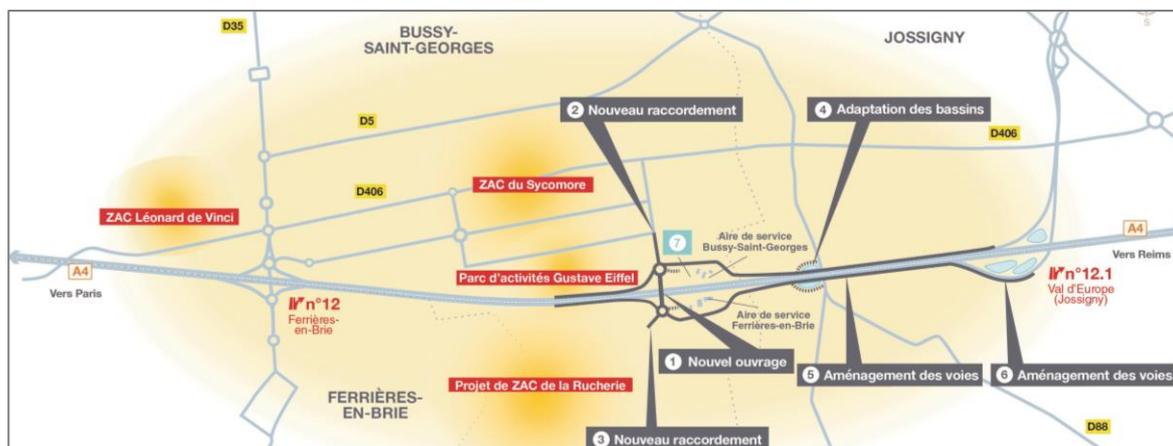
En dehors de ces périodes et jusqu'au 23 mai*, les voies de circulation au niveau du chantier seront réduites et la vitesse limitée à 90km/h.

Un nouveau diffuseur sur l'A4 pour faciliter le développement des territoires

Sanef accompagne [EpaMarne](#) dans son projet de création de la ZAC de la Rucherie. Les deux maîtres d'ouvrage partagent ainsi ce projet commun qui comprend :

- Le projet de création de la future ZAC de la Rucherie,
- Le projet de création d'un nouveau diffuseur dit « du Sycomore » afin d'assurer une desserte directe vers la nouvelle ZAC et les zones d'activités au nord mais aussi d'améliorer la circulation sur les diffuseurs existants et la sécurité sur l'A4.

Le nouveau diffuseur dit « du Sycomore » situé entre celui de Ferrières-en-Brie (n°12) et celui de Val d'Europe (Jossigny, n°12.1) comporte les aménagements suivants :



*dates données à titre indicatif et susceptibles d'être modifiées en cas d'aléas de chantier

1. La création d'un nouvel ouvrage d'art permettant le franchissement de l'A4,
2. Le raccordement à l'avenue Gutenberg (Bussy Saint-Georges),
3. Le raccordement vers la future ZAC de La Rucherie au sud de l'A4,
4. L'extension et la mise aux normes environnementales des bassins,
5. La création de voies pour dissocier les flux de circulation,
6. La mise à deux voies de la bretelle de sortie depuis Paris du diffuseur de Val d'Europe (Jossigny),
7. Une réserve foncière pour développement futur (pôle d'échanges multimodal).

L'information des clients

Sanef met en place un dispositif d'information pour accompagner ses clients pendant toute la durée des travaux. Celui-ci vise à leur fournir les informations nécessaires pour bien préparer leur trajet.

Pour plus d'informations, les conducteurs peuvent :

- Contacter les équipes du service client Sanef au 09 708 08 709
- Rester à l'écoute de la radio Sanef 107.7
- Consulter notre site internet : <https://www.groupe.sanef.com/fr/grands-chantiers/sycomore>

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 200 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com

Sanef - Direction Communication Externe
Sylvie Coimbra - Responsable Communication du pôle Infrastructures
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89
sylvie.coimbra@sanef.com
groupe.sanef.com/Journalistes

Pour en savoir plus sur la ZAC de la Rucherie portée par EpaMarne

La ZAC de la Rucherie s'inscrit dans une stratégie de développement mesuré et une stabilisation de l'activité économique à l'échelle du grand territoire, répondant aux objectifs fixés par le SCoT de la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire.

Située au sud de l'autoroute A4, à proximité de trois zones d'activités, la ZAC, d'environ 80 hectares dont 18 hectares d'espaces publics, a vocation à contribuer au renforcement et au maintien de l'équilibre habitat/emploi sur le territoire. Elle accueillera un programme d'activités, accompagné d'une offre de services de proximité destinée aux salariés et aux habitants. Trois types d'activités seront privilégiées : la logistique, des parcs PME-PMI (petite industrie) ainsi que des programmes d'activités clés en main. A termes, ce sont plus de 3 000 emplois qui seront créés.

À propos des établissements publics EpaMarne-EpaFrance

Les établissements publics EpaMarne et EpaFrance sont susceptibles d'intervenir, pour leur compte, celui de l'État ou celui des collectivités, pour définir les grandes lignes de l'urbanisation de 300 km² (48 communes) répartis entre la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Ce territoire se distingue par sa polycentralité et la variété de ses paysages. Aménageurs-pionniers, membres de l'association BBKA depuis 2016, les deux Epa ont adopté une démarche en faveur de l'épanouissement de la ville par une politique environnementale engagée. Ils convainquent promoteurs et investisseurs de réaliser, sur des fonciers sécurisés, des programmes selon une approche centrée sur l'habitant et son bien-être global ainsi que l'attractivité des lieux auprès des entreprises et des enseignes. Les établissements financent en fonds propres tous les équipements publics qui complètent les programmes urbains.

Contact EpaMarne-EpaFrance:
Marie BERTRAND, directrice de la communication
06 63 27 14 57
m.bertrand@epa-marnelavallee.fr
www.epamarne-epafrance.fr